

Les députés posent les bases d'une agence d'évaluation budgétaire

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le bureau de l'Assemblée examine ce mercredi la création d'une agence d'évaluation, dotée d'un budget de 5 millions d'euros et de 40 experts.

Objectif : peser plus face à l'exécutif.

Renaud Honoré

[@r_honore](#)

Début avril, Jean-Noël Barrot (Modem) et Jean-François Eliaou (LREM) se sont rendus à Washington avec une petite délégation de députés, où ils ont découvert avec envie les moyens dont disposaient leurs homologues américains : une agence de 235 personnes (Congress Budget Office) chargée d'alimenter ces derniers en expertise financière sur tous les domaines sur lesquels ils légifèrent. Un rêve d'élus, que les deux députés aimeraient rendre moins évanescents en France.

Ainsi Jean-Noël Barrot et Jean-François Eliaou présentent ce mercredi au bureau de l'Assemblée un rapport posant les bases de la création d'une agence parlementaire d'évaluation budgétaire. Objectif : mettre en place une structure d'une quarantaine de personnes grâce à un budget de 5 millions d'euros, chargée d'expertiser les consé-



En octobre 2019, l'agence serait en place pour chiffrer les conséquences du budget 2020. Photo Philippe Lopez/AFP

quences économiques à la fois des projets de loi de l'exécutif, mais aussi des amendements parlementaires. « Il s'agit de donner au Parlement de véritables moyens de contrôle et d'évaluation », argue Jean-Noël Barrot, président du groupe de travail sur le sujet. « Il faut que la France se dote, elle aussi, d'une agence indépendante produisant des données chif-

frées que personne ne conteste pour nourrir le débat », avance Jean-François Eliaou, le rapporteur.

Montée en puissance

Un tel organe ne naîtra toutefois pas tout de suite d'un coup de baguette magique, d'autant que le travail de recrutement reste à faire (des administrateurs de l'Assemblée, mais

aussi des contractuels ou des agents de l'Insee et du Trésor en détachement). La montée en puissance se ferait sur deux ans. A l'automne prochain, pour l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2019, les députés feraient appel à quelques laboratoires indépendants (OFCE, IPP, LIEP...) sur deux ou trois sujets afin de préfigurer à quoi pourrait servir l'outil.

En octobre 2019, l'agence serait en place pour chiffrer les conséquences du budget 2020 avant que, un an plus tard, cette équipe soit capable à la fois d'évaluer le budget mais également les amendements parlementaires. « Il ne sera pas possible que tous les députés puissent saisir l'agence pour un amendement, ce serait impossible à gérer », prévient Jean-Noël Barrot. Il serait confié au président de l'Assemblée et à celui de la commission des Finances le soin de faire le tri. Cette agence serait également mise à contribution pour faire l'évaluation ex-post des politiques publiques.

Les deux députés vont maintenant devoir convaincre tous leurs collègues de la pertinence du projet. « Certains, dans l'opposition, craignent qu'une agence autonome les délégitime dans leur mission d'évaluation. Or l'agence sera indépendante mais non autonome, car supervisée par le bureau de l'Assemblée », avance Jean-François Eliaou. Autre difficulté, tordre le bras aux administrations pour qu'elles fournissent les données dont elles disposent à cette agence, alors qu'elles ont rarement envie de les partager. ■